

CGT (FERC Sup, SNTRS, CGT-INRA)
SNPREES-FO
SOLIDAIRES (SUD-Education, SUD-Recherche-EPST)
UNSA (SNPTES, Sup Recherche, UNSA-Recherche)
FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB)

Paris, le 3 septembre 2012

Madame Geneviève Fioraso
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
1 rue Descartes
75231 PARIS Cedex 05

Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

Nous tenons à vous alerter sur la situation des agents non titulaires de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui représentent 25 % des agents des Universités et plus encore dans les organismes de recherche.

En effet, profitant notamment de la période estivale, les établissements multiplient les non-renouvellements de contrats d'agents occupant des emplois permanents.

Qu'il s'agisse de non renouvellements de contrats à titre préventif pour éviter de créer des droits à la CDIisation, ou d'éviter que des éligibles à la titularisation au titre de la loi Sauvadet ne puissent en bénéficier, ou de diminuer la masse salariale dans le cadre des budgets globaux contraints, de facto ces personnels seront au chômage à la rentrée. Dans le même temps, la charge de travail devra se reporter sur les personnels en poste ou les établissements recruteront de nouveaux CDD pour poursuivre leur tâche.

Cette situation suscite notre inquiétude quant aux conditions d'application de la loi Sauvadet dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche et sur la volonté des établissements de titulariser les CDD sur besoin permanent.

Les déclarations et les actes de vos prédécesseurs allaient dans le sens de laisser toute liberté aux établissements de «régler le problème de la précarité » en se débarrassant des précaires.

Les personnels attendent au contraire de vous, Madame la Ministre, une prise de position urgente en faveur du renouvellement de contrat de tous les personnels non titulaires occupant de facto des emplois permanents (quelle que soit l'origine du financement et la succession éventuelle d'employeurs en titre) et des directives claires en ce sens adressées aux établissements, s'accompagnant des mesures budgétaires nécessaires. C'est la demande unanime de tous les personnels, titulaires comme non-titulaires.

C'est pourquoi nous sollicitons de votre part, Madame la Ministre, un rendez-vous de toute urgence.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de notre attachement au service public et de nos sentiments distingués.